

**RESSOURCES RÉSIDENTIELLES AVEC ALLOCATIONS
POUR ASSISTANCE RÉSIDENTIELLE CONTINUE -
SANTÉ MENTALE**

Ce sous-centre regroupe les activités de support résidentiel réalisées pour des usagers présentant des problèmes de santé mentale dans des ressources résidentielles. Les activités visent à procurer à ces usagers l'assistance et la surveillance au plan résidentiel. Elles sont réalisées par la ressource à laquelle l'établissement verse une allocation pour compenser les services de soutien et d'assistance qu'elles dispensent aux usagers.

La ressource est la personne, l'organisme ou la corporation avec laquelle l'établissement a conclu une entente de services. Les ressources de type familial ainsi que les ressources auxquelles aucune allocation n'est versée sont exclues.

COÛTS

AUTRES CHARGES DIRECTES

Services achetés

L'établissement impute à cette rubrique toutes les allocations versées.

UNITÉ DE MESURE B) L'usager

Définition et relevé

C'est l'usager présentant des problèmes de santé mentale qui reçoit des services décrits au présent sous-centre. Le même usager est compté une seule fois au cours de l'exercice.

Le nombre total d'usagers suivis est établi pour l'exercice allant du 1er avril au 31 mars.

La direction doit prévoir un formulaire ou un registre où l'on inscrit périodiquement les informations suivantes :

- . Le numéro ou le nom de l'usager*
- . La date*
- . La signature du responsable*